



« Smart Villages¹ : pour une transition numérique intelligente des territoires ruraux alpins »

*Appel à Manifestation d'Intérêt
à l'attention des EPCI de l'espace alpin*

Dispositif d'accompagnement d'un territoire pilote : **Appui à l'émergence d'une démarche** **« Smart Village » dans l'espace alpin**

Dans le cadre du projet européen « Smart Villages : transition numérique des territoires ruraux alpins », l'association Adrets va lancer un dispositif d'accompagnement auprès d'un territoire motivé pour la réalisation d'une démarche de « Smart Village », ou « Village intelligent ». Cet accompagnement a pour objectif de faciliter la réalisation d'une démarche « Smart Village » sur le territoire pilote, en lien avec un Groupe de réflexion alpin intégrant collectivités, secteur privé, universitaires, et associations, et bien sûr reposant sur un Groupe local d'action composé des acteurs locaux pour sa mise en œuvre (élus et techniciens des collectivités, habitants, associations, partenaires économiques et sociaux).

Trois objectifs opérationnels

- **Accompagner le territoire à développer une capacité collective** à répondre aux enjeux de transition numérique, sociale et écologique pour résoudre ses propres défis spécifiques, par exemple en matière d'exode rural, d'accessibilité des services en zone rurales, de mobilité ou encore d'une dynamique économique plus attractive.
- **Qualifier l'avancement du territoire sur les dimensions « Smart » et accompagner des actions concrètes et des expérimentations en co-construction** avec les acteurs du territoire et avec en appui l'association Adrets et le Groupe de réflexion alpin
- **Capitaliser et valoriser la démarche locale « Smart Village » vers les acteurs alpins et européens** (une plateforme en ligne dédiée est notamment consacrée à cette fin)

1 Smart Villages : Villages intelligents

Le contexte



L'association Adrets fait vivre depuis près de vingt ans un réseau de partenaires de services sur les Alpes et poursuit un travail concret d'animation par la conduite de prestations d'accompagnement et de projets d'expérimentation, avec comme cœur de métier l'accessibilité aux services en zones rurales. Ses trois missions principales :

- Animer des réseaux (Maisons de services au public, territoires de services, lieux de médiation numérique, secteur de l'économie sociale et

solidaire) : dans ce cadre elle recense et favorise le maillage des acteurs, elle informe et sensibilise sur des pratiques inspirantes, elle accompagne les réseaux dans leurs projets.

- Mener ou accompagner des projets expérimentaux et prendre l'initiative ou accompagner des expérimentations pour tester des outils pour l'avenir, par exemple la création d'activité pour les pluri-actifs, le développement de la visio-communication, ou aujourd'hui la médiation numérique, l'open data, la cartographie participative, la saisonnalité, l'itinérance ou encore les tiers-lieux.

- Soutenir les acteurs locaux des services par la formation, l'animation de projets ou de réunions et l'accompagnement en AMO sur des démarches de diagnostics, schémas, projets de services

Les projets européens que l'association a menés :

- 2016-2018 : INTESI (projet Interreg Espace Alpin) : L'intégration des politiques publiques et des projets de services pour une meilleure accessibilité des services au public en milieu rural. Le levier « Data » au service des territoires ruraux a particulièrement été travaillé en France.

- 2018-2021 : AJITER (projet FEADER) : Accompagner l'accueil et l'installation de jeunes actifs dans les territoires ruraux

Mention sur les services aux publics et le numérique :

Le numérique prend une part de plus en plus importante dans la réflexion et les projets de l'Adrets, au travers de la dématérialisation de l'administration, qui se fait parfois à marche forcée et en oubliant certains usagers sur le bord de la route, posant les enjeux de l'accompagnement des publics au numérique ; au travers de la révolution des données ; au travers du potentiel d'innovation dans les services que présente le numérique (mobilités intelligentes, services en ligne, ...)

Le cadre de cet accompagnement : Le projet européen « Smart Villages » s'inscrit dans le programme Interreg Espace Alpin et dans le cadre de la stratégie du Groupe d'action 5 de la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine) et est co-financé par le FEDER. Il vise la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de « Villages intelligents » sur des territoires pilotes, la création d'une plateforme numérique d'échanges et de partage des bonnes pratiques et des résultats du projet entre pays, la mobilisation de groupes d'acteurs régionaux multi-parties prenantes et enfin l'émission de recommandations vers la sphère politique et institutionnelle. Le projet se déroule sur la période Juin 2018 à Avril 2021.

Qu'est-ce qu'un Smart Village ?

« **Un village intelligent est un territoire rural qui développe des solutions "intelligentes" pour résoudre ses défis locaux** en vue d'un développement durable du territoire. Une démarche Smart repose sur une approche participative multi-acteurs pour développer et mettre en place des stratégies pour améliorer les conditions économiques, sociales et environnementales (au service de l'emploi, des services sanitaires et sociaux, de la mobilité...). Ces démarches prennent la mesure de la transformation numérique de nos territoires, et utilisent les outils collaboratifs, l'innovation sociale, l'open data ou l'Internet des objets. »
(définition de travail issu de la Commission européenne)

« Les villages intelligents concernent avant tout les personnes. **Il s'agit de communautés rurales qui prennent des initiatives afin de trouver des solutions pratiques aux défis** et de tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités. **Bon nombre de ces nouvelles possibilités peuvent reposer sur des solutions numériques, mais le terme «intelligent» implique également de coopérer et de créer des alliances**, c'est-à-dire de penser différemment et de forger son propre avenir pour s'engager sur la voie de la prospérité et de la durabilité. »
(Phil Hogan, Commissaire européen pour l'agriculture et le développement rural)

Des démarches « intelligentes » peuvent faire face aux nombreux défis qui se présentent aux collectivités rurales *(in Revue rurale du REDR n°26) :*

- Répondre au dépeuplement et aux mutations démographiques
- Trouver des réponses locales à l'éloignement des services et à la réduction des financements publics
- Exploiter les liens entre zones rurales et urbaines
- Optimiser le rôle des zones rurales dans une transition environnementale et vers une économie circulaire à faible intensité de carbone
- Promouvoir la transformation numérique des zones rurales

En venant créer une dynamique de changement proactif des acteurs pour trouver des solutions pratiques aux problématiques locales, les villages intelligents saisissent les nouvelles possibilités découlant des liens entre les zones rurales et les zones urbaines, des potentialités des outils numériques ou encore des innovations sociales.

Les dimensions du Smart Village :

- Gouvernance intelligente
- Citoyen intelligent
- Qualité de vie intelligente
- Environnement intelligent
- Économie intelligente
- Mobilité intelligente

[Tout comprendre sur le Smart Village en vidéo et en 3 minutes !](#)

5 bonnes raisons pour votre territoire de bénéficier du dispositif !

- **Développer et valoriser l'attractivité de votre territoire** et d'un mieux-vivre social et environnemental en mobilisant les ressources locales et ses acteurs autour d'une démarche structurante et participative
- **Concevoir des solutions pour mieux répondre aux problématiques locales**, plus spécifiquement, dans les domaines de la transition numérique, de la mobilité, de l'accessibilité des services ou encore de la gouvernance partagée.
- **Bénéficier d'une expertise** avec l'association Adrets et les acteurs du Groupe de réflexion alpin.
- **Vous inspirer de bonnes pratiques et récolter des outils, des ressources** collectés à l'échelle nationale et européenne pour mener à bien votre démarche.
- **Échanger et prendre du recul** sur les orientations de votre projet avec des pairs d'autres collectivités territoriales (rurales et urbaines).

De quoi s'agit-il ? Quels en sont les bénéficiaires ?

Qu'est ce que propose concrètement l'Adrets à travers cet accompagnement :

- **Un dispositif financé** (*prise en charge dans le cadre du financement FEDER pour ce projet*)
- **Une animation du groupe régional** de réflexion sur le SmartVillages qui fasse le lien avec le territoire pilote : apport d'expériences, recommandations, temps d'échanges
- **Une animation d'ateliers d'échange et de co-production avec les acteurs locaux** du territoire pilote
- **La facilitation pour le déroulement d'actions** sur le territoire pilote par l'Adrets
- **La valorisation de l'expérience** réalisée à l'échelle alpine, nationale et européenne par l'Adrets
- **Un budget sous-traitance proposé** pour faciliter la mise en œuvre des solutions (*sur décision de l'association Adrets après étude de la pertinence et viabilité de l'action*)

Ce que vous apportera cet accompagnement :

- Un échange sur votre projet avec des acteurs nationaux et régionaux du groupe de réflexion alpin
- Des méthodes et des ressources pour passer d'actions et projets de territoire en cours à une démarche globale « Smart » vers une transition numérique et sociale
- Les pistes à suivre pour démarrer ou poursuivre votre projet et la capacité en ingénierie et en financement à poser de premières briques concrètes.

Publics-cibles de l'accompagnement :

Le territoire et l'ensemble de ses acteurs :

- Élus du territoire : par exemple Président, Vice-Président(e) en charge du développement économique, Vice-Président(e) en charge du développement durable de l'EPCI, maires des communes membres
- Techniciens territoriaux : DGS, Directeur(trice) du Développement Économique, Directeur(trice) du Développement Durable , chargé-e-s de mission à l'échelle intercommunale ou communale.

- Partenaires locaux économiques (entreprises du territoire, indépendants dans le domaine numérique, artisans ou commerçants...) et sociaux (opérateurs de service type La Poste, CAF, Préfecture...)
- Habitants et associations locales

Durée et modalités de l'accompagnement :

- durée du projet de 2,5 ans
- 1 rencontre trimestrielle du groupe local pilote (à minima, modalités à définir)
- Accompagnement de l'équipe de l'Adrets en présentiel le long de l'année avec des visites régulières sur le terrain et des rencontres vers les acteurs locaux (selon la pertinence et l'avancement du projet)
- Facilitation de l'avancement du projet en favorisant l'usage d'outils numériques collaboratifs et la visio-conférence
- Un événementiel de restitution à l'échelle alpine à l'issue du projet (modalités et durée à définir)

Calendrier 2019-2021 à titre estimatif :

Séance 1 – Avril/Mai 2019: Partager une vision commune autour des dimensions du « Village intelligent » et diagnostic participatif des pratiques déjà engagées sur le territoire : **Où en sommes-nous ?**

Séance 2 – Juin 2019: Échange sur les dimensions smart à travailler : **Où allons-nous ? Où voulons-nous être ?**

Visite d'étude du Groupe régional alpin sur le territoire – Juin/Juillet 2019

Séance 3 – Septembre 2019: Échange sur les actions et expérimentations à mettre en place – **Comment y allons-nous ?**

Agenda de 2020 à construire : Accompagnement à la mise en œuvre des actions – Facilitation – Animation de temps de co-construction et d'évaluation – **Y parvenons-nous ?**
Évaluation de la démarche et valorisation des résultats – **Comment valoriser et transférer nos résultats ?**

Événementiel de restitution et synthèse des travaux : Début 2021

L'appel à candidature : comment répondre ?

Tout simplement en remplissant **le formulaire synthétique joint par mail à smartvillages@adrets-asso.fr ou par courrier postal** à l'adresse Association ADRETS, 69 rue Carnot, 05000 GAP

Dans votre formulaire, **précisez bien les motivations** des décideurs politiques locaux et de l'ensemble des acteurs déjà impliqués ou motivés, **les thèmes** voire pistes de travail **envisagés** que vous voudriez que nous explorions ensemble.

Par ailleurs, n'hésitez pas à nous **transmettre éventuellement des documents complémentaires** que vous jugerez utiles soit directement via le formulaire, soit par mail à smartvillages@adrets-asso.fr

La sélection du « territoire pilote » : L'association Adrets va mobiliser le Groupe de réflexion alpin sur le « Smart Villages » afin de procéder à la sélection du territoire. Ce groupe intègre des collectivités territoriales, des associations, des universités et des entreprises.

Date de lancement de l'appel à candidature : le 20 décembre 2018

Date limite pour y répondre : le 21 janvier 2019

Étude des dossiers et échanges complémentaires : du 21 au 25 janvier 2019

Choix du territoire et annonce aux candidats : du 29 au 31 janvier 2019

En répondant à cet appel à candidature – le groupe local du territoire pilote (élus, acteurs locaux, responsables techniques de collectivités, associations...) s'engage concrètement à participer activement aux différentes étapes du dispositif d'accompagnement

Et en particulier :

- vous familiariser avec les éléments du projet ;
- mobiliser les élus de votre collectivité et délibérer un acte politique ;
- mobiliser l'ingénierie locale et les acteurs locaux (habitants, entreprises, associations...)
- diffuser les résultats de la démarche ;

Des critères de sélection, condition préalable indispensable de l'engagement de la collectivité dans le dispositif :

- **Un portage politique et technique local fort**
- **Motivation et garanties de mobilisation des différents acteurs : élus et techniciens mais aussi entreprises, société civile, ...**

Vos contacts

Guillaume Doukhan, Responsable projets

Claire Belet, Chargée de mission

Courriel : smartvillages@adrets-asso.fr

Téléphone : 06 10 56 94 99

**Formulaire de manifestation d'intérêt à bénéficier du dispositif d'accompagnement
de l'Adrets vers un territoire pilote**

Appui à l'émergence d'une démarche de « Villages intelligents » dans l'espace alpin

Nom et périmètre du territoire pilote et coordonnées de la collectivité engagée :

Noms et qualités des responsables « opérationnels » du territoire pilote :

Référent(s) du territoire pour le groupe local, élu(s) politique(s) ou acteur(s) de territoire :

Référent(s) technique(s) interne(s) voire externe(s) à la collectivité :

Préciser le « point contact » technique pour l'Adrets :

Quelles actions déjà engagées sur votre territoire souhaiteriez-vous mettre en avant et valoriser dans la perspective d'une démarche Smart Village ? (max 1 page)

Motivations des décideurs politiques locaux et des acteurs locaux à s'engager dans le dispositif (max 1 page)

Thèmes ou pistes de travail envisagés (grands domaines d'actions, projets potentiels...sur le volet gouvernance / citoyen) (max 1 page)